CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

◉ **une organisation** **Nom de l'organisation:** Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC)

ou

○ **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Secteur manufacturier et transformation à valeur ajoutée

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

À la suite des changements importants qu'ont connus les marchés au cours des dix dernières années, notamment depuis la dernière crise financière, les entreprises ont optimisé leurs niveaux d'encaisse (selon les estimations, 45 G$ en 2011 au Canada seulement). Une occasion unique s'offre à nous de mettre à contribution les dépenses des entreprises canadiennes et étrangères pour stimuler la croissance économique du Canada.
MEC recommande la création d'un fonds d'investissement (FI) de 150 M$ qui contribuera directement au développement, à l'expansion ou à la mise à niveau des installations de production, ce qui entraînera la création d'emplois et l'accroissement de la productivité.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$100 millions-499.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Les changements au crédit d'impôt pour la RS et DE prévus dans le budget de 2012 permettent au gouvernement fédéral de réaliser des économies de 664 M$ annuellement. Le gouvernement fédéral s'est engagé à réinvestir ces fonds dans l'aide financière directe à la R et D des entreprises, mais les fonds n'ont pas encore été réalloués en totalité. Dans les deux derniers budgets fédéraux, un montant total de 515 M$ par an a été réservé pour de nouvelles mesures de soutien directes offertes exclusivement aux entreprises (à l'exclusion des fonds affectés aux établissements de recherche pour la recherche fondamentale et la restructuration). Nous recommandons que le nouveau fonds bénéficie d'un budget annuel de 150 M$.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Feraient partie des projets admissibles tous les projets qui entraînent un accroissement de la fabrication et de la transformation au Canada, y compris la construction de nouvelles installations de production, l'élargissement des installations actuelles ou le réaménagement des installations existantes, ce qui permettrait d'augmenter la production au Canada. Les bâtiments de même que la machinerie et les équipements seraient admissibles à une aide financière. Tous les secteurs de la transformation et de la fabrication seraient admissibles à l'aide financière, jusqu'à un maximum de 30 % du coût total du projet. Les provinces ayant des programmes similaires pourraient aussi fournir une contribution comparable à celle du gouvernement fédéral.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

En limitant la contribution fédérale au tiers du coût total du projet, et en permettant aux provinces de fournir une contribution comparable à celle du gouvernement fédéral (un tiers également), l'enveloppe fédérale de 150 M$ pourrait permettre de recueillir un montant additionnel de 300 M$ par an au titre des investissements de capitaux auprès des autres niveaux, des gouvernements et du secteur privé. La construction de nouvelles installations et l'agrandissement des installations actuelles créeront des emplois tandis que le réaménagement des installations existantes permettra au Canada d'accroître sa productivité, ce qui se traduira par une hausse du niveau de vie de tous les Canadiens.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Selon les estimations de MEC, depuis 2001, les sociétés canadiennes (non SPCC) ont accumulé 6,8 G$ en crédits d'impôt non utilisés dans le cadre du crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS et DE). MEC recommande la création d'un programme « d'échange » dans le cadre duquel les sociétés pourraient échanger leurs crédits d'impôt non utilisés contre des contributions gouvernementales pour des dépenses en capital liées à la R et D, y compris les bâtiments (nouveaux laboratoires ou agrandissement des installations existantes) ou la machinerie et les équipements utilisés aux fins de la R et D.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

L'élimination des dépenses en capital en tant que dépense admissible dans le cadre du programme RS et DE crée un vide important dans la politique gouvernementale à l'appui de la R et D des entreprises. Selon le ministère des Finances, l'élimination des dépenses en capital dans le cadre du programme RS et DE représente 45 M$ par an en économie d'impôt pour le gouvernement. MEC recommande d'investir l'enveloppe en totalité dans ce nouveau programme d'échange. Cependant, étant donné que ces crédits d'impôt ont été gagnés par les sociétés et qu'ils seront un jour ou l'autre réclamés, le coût réel pour le gouvernement fédéral est zéro dollar.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Toute société ayant accumulé des crédits d'impôt pour la R et D par le passé et qui les reporte prospectivement. Plus de 75 % des fonds iraient au secteur manufacturier et au secteur des TIC, compte tenu qu'ils représentent la majorité des demandeurs au titre de la RS et DE.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

En limitant la contribution à 33 % du coût total des projets, jusqu'à un maximum de 5 M$ par projet, le gouvernement pourrait augmenter les dépenses d'entreprise dans la R et D à hauteur de 135 M$ par an, seulement au titre du capital. Dans le cas des nouveaux laboratoires ou des installations de R et D, des avantages additionnels s'ajouteraient en plus des dépenses en capital initiales pour la R et D, soit l'embauche de chercheurs scientifiques et l'acquisition de la machinerie et des équipements. Selon les estimations de MEC, ce programme de 45 M$ pourrait à lui seul stimuler les dépenses de R et D annuelles des sociétés canadiennes, soit 2,7% des dépenses de R et D totales des entreprises annuellement, sans qu'il en coûte un cent aux contribuables.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le gouvernement fédéral devrait mettre en place un Fonds de la fabrication de pointe, comme celui annoncé dans le budget de 2013 pour le Sud de l'Ontario, dans tous les organismes de développement économique régional au Canada. Les programmes actuels à l'appui de la fabrication de pointe sont soit sectoriels, soit offerts uniquement dans certaines régions du Canada; cette politique permettrait d'assurer que les fonds ont une portée nationale et sont accessibles aux fabricants partout au Canada.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Chaque organisme de développement économique régional aurait la responsabilité de trouver des moyens de financer le programme en réallouant les fonds existants à l'intérieur de l'organisation, comme l'a fait l'Agence de développement économique pour le Sud de l'Ontario. Aucune mesure nouvelle ni fonds nouveaux ne sont nécessaires pour la mise en oeuvre de cette recommandation.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Tous les sous-secteurs manufacturiers seraient admissibles. Les fonds serviraient à l'adoption de technologies transformatrices liées à l'innovation au niveau des procédés ou des produits. Tous les manufacturiers au Canada devraient avoir accès à un mécanisme de financement direct pour pouvoir être concurrentiels sur la scène internationale.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

La fabrication de pointe et l'adoption de technologies transformatrices auront pour effet de transformer notre façon de faire les choses. Grâce aux gains de productivité énormes qu'un secteur de fabrication de pointe plus fort rendra possibles, on pourra rapatrier en Amérique du Nord les activités manufacturières déplacées dans les pays à faible prix de revient. Certaines sociétés ont déjà rapatrié la production à la suite de l'adoption de techniques de mise en oeuvre révolutionnaires et de la fabrication numérique.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

La crise financière de 2008 et la récession prolongée qui a suivi ont donné l'impulsion finale qui a incité toutes les économies avancées à chercher des méthodes de production innovatrices et à s'efforcer activement de faire adopter des lois qui les aident à demeurer concurrentielles sur la scène internationale. C'est dans un tel environnement caractérisé par une concurrence globale intense et prolongée que l'industrie manufacturière avancée a commencé à prendre forme - une industrie qui offre la promesse de la prospérité économique future pour les générations à venir.

Les procédés manufacturiers avancés, comme la nanofabrication, la technologie des additifs et l'internet industriel constituent la prochaine étape logique pour ce qui est déjà un secteur manufacturier canadien très innovateur – un secteur qui a la capacité de revitaliser les installations manufacturières existantes tout en donnant vie à de nouveaux établissements.

La restructuration profonde de l'industrie manufacturière en tant que secteur de haute technologie avancé offre la promesse d'une véritable prospérité économique, mais cette prospérité ne sera pas partagée entre toutes les économies avancées. Comme c'est le cas pour de nombreuses technologies transformatrices, seuls les pays qui saisissent cette rare occasion profiteront des plus grands avantages regroupés qui s'offriront à eux. Les premiers à adopter les nouvelles technologies de production avancées seront les leaders industriels de demain, et il est essentiel que les décideurs canadiens, dans tous les ordres de gouvernement, saisissent l'urgence de la situation. Ce n'est qu'en adoptant le plus rapidement possible les technologies numériques et les techniques manufacturières avancées que le Canada peut espérer compter parmi les leaders industriels de demain.

Le gouvernement peut contribuer à l'émergence et à la croissance d'un secteur manufacturier avancé fort en :

- créant un Fonds d'investissement national qui attirera les investissements en capital des entreprises qui sont susceptibles de soutenir la croissance économique du Canada dans un proche avenir;
- mettant sur pied un programme d'échange qui donnerait aux grandes sociétés l'accès à une portion de leurs crédits RS et DE non utilisés pour des dépenses en capital précises liées à la R et D ;
- veillant à ce que les nouvelles mesures de soutien direct des technologies manufacturières avancées soient accessibles à tous les sous-secteurs et partout au Canada grâce à l'établissement de fonds pour le secteur manufacturier avancé dans tous les organismes de développement économique régional dans tout le pays.

Les technologies transformatrices et perfectionnées se révéleront profitables pour les pays qui sauront utiliser leur pouvoir remarquable afin de stimuler l'activité économique. Cette révolution ne sera pas facile et exigera la prise de mesures à tous les niveaux de gouvernance au Canada. Le gouvernement devra offrir les incitatifs appropriés, mettre en place la politique voulue et offrir un avantage concurrentiel qui, à long terme, aideront le Canada à exploiter son plein potentiel en tant que centre manufacturier mondial.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.